**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

## Assises de la relance et de l'emploi du 2 novembre 2009

**Des assises consacrées à la relance et à l'emploi se sont tenues hier à l'Elysée. Organisée à la suite d'interventions parlementaires des groupes radical et vert du Grand Conseil, cette rencontre réunissait des représentants du patronat et des syndicats, des députés, des spécialistes de l'administration fédérale et vaudoise, la cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, le chef du département de l'économie et le président du Conseil d'Etat.**

Organisées par le Département de l'économie, les Assises de la relance et de l'emploi ont permis de faire le point sur la situation de l'économie vaudoise.

Selon les prévisions du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), le canton de Vaud devrait enregistrer en 2009 une baisse de son PIB plus limitée que l'ensemble de la Suisse et renouer en 2010 avec une légère croissance. Néanmoins, le chômage devrait continuer à progresser en 2010, dû à un décalage dans le temps entre la baisse du niveau d'activité et la suppression de postes. En outre, à l'échelle mondiale et suisse, l'après crise ne connaîtra plus le niveau de croissance qui l'a précédée.

Dans ce contexte, Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat et chef du Département des finances et des relations extérieures a réaffirmé la politique anticyclique cantonale, qui se traduit par le maintien d'un niveau élevé d'investissements, et la volonté de maîtriser les dépenses publiques.

Jacqueline de Quattro a relevé les opportunités que représente, dans la lutte contre cette crise, le développement de nouvelles technologies liées aux énergies renouvelables. La cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE) a souligné notamment l'importance de la formation dans ces nouveaux domaines, la poursuite des aides incitatives à l'assainissement énergétique des bâtiments ainsi que le besoin de repenser la pesée d'intérêts entre protection du territoire et implantation d'infrastructures liées aux énergies douces.

Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'économie, a souligné l'attachement du Gouvernement à la liberté économique et la nécessité d'encadrer celle-ci par des règles claires. Il a souligné les atouts du canton face à la crise (notamment diversité et richesse du tissu économique, qualification élevée de la main d'oeuvre, formation supérieure et recherche, dynamisme de la promotion économique). Il a rappelé les mesures de soutien à l'économie mises sur pied par le Canton dans le cadre de sa politique anticyclique.

A l'issue de réflexions et d'échanges intervenus dans le cadre d'ateliers, les participants ont pu formuler certaines propositions qui seront soumises au Conseil d'Etat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 novembre 2009

DEC, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10